

DEAES

Un diplôme à Arcachon reconnu par le secteur
Un accès facilité au DE d'Aide Soignant
Un emploi à la clé

Dates de Formation

Du 14/11/2019 au 23/11/ 2020

Financement

Poursuite de Parcours. Bourses (pour titulaires du bac ou DE)

Formation en alternance : Contrat d'apprentissage et Contrats de Professionnalisation

PRO A : pour les salariés en CDI

Dates importantes

Remise des dossiers : 04/10/2019

Ecrit : 09/10/2019

Oral : 17/10/2019

Pour tout renseignement supplémentaire :

Marilys LOUPIEN Conseillère en Formation : ☎ 06 32 64 14 85

Laurence BOURZAT Coordinatrice : ☎ 06 21 20 72 54

Angélique COURNAC Assistante : ☎ 0613594032



Préparation au Diplôme d'Etat

**ACCOMPAGNANT EDUCATIF
ET SOCIAL**

DE AES



Formez-vous à demain

CHAMPS D'INTERVENTION

L'accompagnant éducatif et social (AES) réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature. Il accompagne les personnes, indépendamment de leur âge, leur état de santé, leur mode de vie, leur situation sociale, tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs... Il veille à l'épanouissement de la personne dans son lieu de vie, favorise son autonomie, et l'aide à être actrice de son projet de vie. Il travaille en lien avec une équipe pluri-professionnelle dans le cadre du projet institutionnel et des projets d'accompagnement personnalisés auxquels il contribue.

LIEUX DE FORMATION

Lycée Condorcet
1, avenue Roland Dorgelès
33311 Arcachon

DIPLOME

Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social
Niveau V

DATES - DUREE

Prochaine session : du 14/11/2019 au 23/09/2020

1365 heures : 525 heures formation théorique en centre et 840 heures de formation pratique sur site qualifiant
Amplitude de 9 à 12 mois
Durée modulable pour les personnes titulaires de la MCAD, du DEAVS ou du DEAMP.

CONTENU de la FORMATION

Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun de 378 heures et de 147 heures de spécialité.

TRONC COMMUN - 378 heures

DF1 « Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale »

DF2 « Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité »

DF3 « Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés »

DF4 « Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne »

SPECIALITES - 147 heures

- **L'Accompagnement de la vie à domicile** : (Actuels Auxiliaires de Vie Sociale avec spécialisation dans l'intervention à domicile)

l'AES contribue à la qualité de vie, au développement et au maintien des capacités à vivre à domicile (personnes âgées, en situation de handicap ou familles)

- **L'Accompagnement de la vie en structure collective** : (Actuels AMP avec spécialisation dans l'intervention en établissements)

l'AES contribue au soutien des relations et de la qualité de la vie dans le milieu de vie de la personne au sein d'un collectif (institutions, EHPAD,...)

- **L'Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire** : (Actuels Auxiliaires de Vie Scolaire ou Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap - AESH).

l'AES facilite, favorise et participe à l'autonomie des enfants, adolescents ou jeunes adultes dans les activités d'apprentissage, culturelles, sportives....

Les personnes titulaires de la MCAD, du DEAVS ou du DEAMP ne passent pas les épreuves de sélection et peuvent préparer la spécialité de leur choix sans suivre les enseignements du tronc commun.